

COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN

Assemblée Générale des Actionnaires 2018

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Michelin s'est réunie le 18 mai 2018 à Clermont-Ferrand sous la présidence de Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance.

L'Assemblée générale a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son approbation, notamment :

- le versement d'un dividende de 3,55 € par action, payable en numéraire dès le 24 mai 2018,
- le vote favorable sur les éléments de la rémunération 2017 de M. Jean-Dominique Senard et de M. Michel Rollier,
- le renouvellement des délégations en matière d'autorisations financières,
- la reconduction de l'autorisation d'un programme de rachat d'actions avec un prix maximum de 180 € et la réduction du capital par annulation des actions rachetées.
- La nomination en qualité de Gérant Associé Commandité de M. Florent Menegaux et la nomination en qualité de Gérant non Commandité de M. Yves Chapot.

L'Assemblée a renouvelé les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Mme. Monique Leroux et de M. Cyrille Poughon et a nommé en qualité de membre du Conseil de Surveillance, M. Thierry Le Henaff, pour une durée de 4 années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Marc Henry, Directeur Financier et membre du Comité Exécutif du Groupe, a rappelé la très bonne performance du groupe Michelin en 2017, nouvelle année de progrès avec notamment un résultat net en hausse à 1,7 milliard d'€ et une génération de *cash-flow* libre structurel supérieure à 1,5 milliard d'€.

Après un premier trimestre avec une croissance des ventes nettes de 1,4 % à parités constantes, il a confirmé les objectifs annuels de croissance des volumes au niveau de l'évolution mondiale des marchés, de résultat opérationnel sur activités courantes supérieur à celui de 2017, hors effet de change, et de génération d'un *cash-flow* libre structurel supérieur à 1,1 milliard d'€.

Après avoir salué le travail formidable des équipes de Michelin à travers le monde, et rappelé la raison d'être historique du Groupe, « offrir à chacun une meilleure façon d'avancer », Jean-Dominique Senard a exposé l'avancement du modèle stratégique du Groupe ainsi que du modèle humain et social. Pour améliorer et enrichir la mobilité des clients, il a mis en avant l'importance de la performance des produits dans la durée, le leadership du Groupe dans les pneus connectés, les avancées du Groupe pour renforcer son accès au marché, les lancements de services et solutions pour les flottes et le développement des expériences de mobilité autour de la gastronomie. Jean Dominique Senard a ensuite insisté sur le domaine de croissance que représentent les matériaux de haute technologie, fondé sur l'expertise historique du Groupe en termes de physique et de chimie des polymères renforcés. A cette occasion et suite à l'OPA amicale du Groupe sur Fenner, il a salué le professionnalisme de ses employés et a insisté sur les complémentarités des deux entreprises. Il a ensuite abordé l'évolution du modèle humain et social du Groupe, mentionnant les avancées en terme de diversité et la mise en place d'une nouvelle organisation, plus agile et dotée d'outils digitaux, promouvant la responsabilisation des employés tant pour le pilotage de l'activité que pour leur développement personnel.

Enfin Jean Dominique Senard a conclu son intervention en évoquant sa succession en mai 2019 et toute la confiance qu'il accorde à M. Florent Menegaux et M. Yves Chapot, tous deux nommés Gérants par l'Assemblée générale.

Les présentations, le résultat des votes des résolutions et une retransmission intégrale de l'Assemblée générale seront disponibles dès le 19 mai 2018 sur le site Internet du Groupe (www.michelin.com/fre).

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com/fre.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.